

tés pourraient poser certaines questions, pourvu qu'ils n'insistent pas pour obtenir une réponse immédiate.

M. GRAYDON: Le ministre donne précisément dans ce qu'il veut éviter. Je me demande comment, pendant l'étude des fournitures médicales et dentaires, on pourrait se permettre des questions sur l'état de santé des troupes.

L'hon. M. RALSTON: Mieux vaudrait peut-être adopter cette méthode, qui nous retiendrait plus près du sujet, que je considérerais comme faisant partie du crédit à l'étude. Je n'ai pas le dossier sous les yeux. L'autre soir, j'ai donné une idée de la forte proportion des refus qui avaient eu lieu. Leur nombre s'établirait à près de 50 p. 100, actuellement, et j'ajouterais que la question a été étudiée en fonction du système Pulhems. L'honorable député me demandait-il de décomposer ce nombre?

M. ADAMSON: Oui.

L'hon. M. RALSTON: La décomposition ne peut être qu'approximative. La proportion variera sans doute à mesure que le système sera appliqué, et il pourra exister une différence entre les volontaires et ceux qui sont appelés sous l'empire de la loi de mobilisation des ressources nationales, attendu que les volontaires sont répartis entre un bien plus grand nombre de groupes d'âge que ceux qui sont appelés sous l'empire de la loi. En chiffres ronds, toutefois, les refus s'établissent à 35 p. 100 pour des raisons d'ordre médical et à 15 p. 100 pour des raisons de nervosité ou d'infériorité mentale.

M. ADAMSON: 35 p. 100 du nombre total?

L'hon. M. RALSTON: Sur le nombre de ceux qui subissent l'examen, en chiffres ronds 50 p. 100 sont refusés, et se répartissent ainsi: 35 p. 100 pour inaptitude physique et environ 15 p. 100 pour infériorité mentale ou affection nerveuse.

M. ADAMSON: C'est-à-dire que, sur les 50 p. 100 qui sont refusés, 35 le sont en raison d'inaptitude physique et 15 en raison d'inaptitude mentale?

L'hon. M. RALSTON: Cent hommes se présentent et 50 sont refusés. Sur ces 50 hommes refusés, 35 le sont pour inaptitude physique et 15 pour inaptitude mentale ou nerveuse.

M. ADAMSON: C'est ce que je veux souligner. Je suis d'avis que ce serait aider le comité de la sécurité sociale et ce comité-ci à connaître l'état de santé des citoyens du Canada à l'heure actuelle, que de nous renseigner par exemple sur le nombre de ceux qui ont été refusés pour des lésions tuberculeuses.

Ces données sont disponibles, parce que, aux dépôts,—je sais que telle est la pratique au dépôt du district n° 2—on établit à la fin d'une période donnée la moyenne calculée, d'après les inscriptions quotidiennes. Le comité en retirerait des renseignements très utiles.

L'hon. M. RALSTON: Ce comité ou un autre?

M. ADAMSON: Ces renseignements seraient utiles à ce comité, mais l'autre pourrait aussi s'en servir.

M. JACKMAN: Le ministre veut-il nous dire s'il y a coordination entre les divers services armés, en particulier entre l'armée, l'aviation et la marine pour la manutention, la préparation et le service des vivres? Au sujet des officiers du service des vivres dont le ministre a parlé en mentionnant le colonel Webb, s'agit-il de médecins diplômés et d'hygiénistes alimentaires, ou sont-ils tirés du service du quartier-maître général conformément aux méthodes en usage autrefois pour l'alimentation de l'armée? L'armée engage-t-elle des femmes pour la préparation des aliments ou leur confie-t-elle les problèmes de diététique concernant l'alimentation des troupes? J'ai entendu dire que l'officier de service, dans un cas, au lieu de faire le tour de la salle à manger et de demander aux soldats s'ils avaient des sujets de plainte,—d'ordinaire ne recevant aucune réponse,—comme on l'avait toujours fait, est maintenant tenu de prendre ses repas avec les hommes, le jour où il est de service, afin de se rendre compte par lui-même de l'état de la nourriture servie. Le ministre voudrait-il avoir la bonté de répondre à ces questions? Il y en a une autre que je pourrais peut-être lui poser en même temps. Est-il vrai que les rations servies à nos soldats au Canada sont plus généreuses que celles qui alimentent les forces de nos troupes en Grande-Bretagne?

L'hon. M. RALSTON: D'abord, au sujet de la coordination, je dirai que chacun des services armés a ses propres plans relativement à la manière de servir la nourriture.

M. JACKMAN: Il n'y a pas de coordination, nonobstant les recherches approfondies que l'on fait dans l'un ou l'autre service. J'ai souvent entendu dire...

L'hon. M. RALSTON: Je vous demandais de me laisser finir. Chaque service sert la nourriture à sa manière, mais il y a coordination au comité de la nutrition. Nous avons un comité mixte de l'alimentation qui s'occupe des trois services. Il est dirigé par un citoyen éminent de Toronto, membre de la faculté de l'Université de Toronto.